



# France-Routage

## Retrait de la loi El Khomri !

JYL/SC

Après les lois Macron et Rebsamen, voilà donc une troisième loi, en quatre ans de gouvernement PS, qui s'attaque aux droits des salariés. Les travailleurs grecs, belges, anglais, allemands subissent les mêmes épreuves. Les patrons – qui en veulent toujours plus – et le gouvernement appellent cela "moderniser la France". En vérité, si l'objectif est d'aligner les droits des travailleurs européens sur ceux de Chine au nom de la compétitivité, nous disons que cette "modernisation" ressemble plutôt à une destruction !

La loi El Khomri contient à son tour diverses attaques. Mais elle a quelque chose en plus : elle ouvre la réécriture du Code du Travail en inversant la hiérarchie des normes. Aujourd'hui, le droit du travail est construit grâce au rapport de forces syndicales des grandes entreprises puisqu'un accord d'entreprise doit être supérieur à la convention collective, elle-même supérieure au Code du Travail qui est le socle minimum commun. C'est cette logique qui est inversée par la loi El Khomri. Dorénavant les entreprises pourront signer des accords en dessous des minima (qui deviendront inutiles...). Dans un premier temps, ces accords ne seront imposés que dans les entreprises sans syndicat. Puis ils se généraliseront avec un chantage aux licenciements pour faire face à des concurrents jouant du dumping social. La spirale de la destruction des acquis ressemblera alors à un puits sans fonds...

Dans le routage, nous sommes bien placés pour comprendre cette mécanique infernale. Faute d'une convention collective unique, nous avons vu disparaître en 30 ans le statut de Presse-Routage – qui égalait celui des ouvriers du Livre – et ses 900 salariés ; la convention collective du SNER et les 12 entreprises qui l'appliquaient; la convention collective de la MAP (France-Routage doit être la dernière société à appliquer ce statut) pour aboutir à la convention collective Selced, la plus mauvaise des quatre ! A chaque étape, des licenciements massifs dans les entreprises et une baisse des acquis. Exemple sur les vacances :

- Presse-Routage : 8 semaines
- Sner : 7 semaines
- Map : 6 semaines
- Selced : 5 semaines

Si la loi El Khomri ne renverse la hiérarchie des normes que sur un seul thème, central au demeurant, celui du temps de travail, Macron a déjà annoncé que la "modernisation" du Code du Travail devra, d'ici deux ans, toucher l'ensemble des sujets.

C'est pourquoi nous avons appelé jeudi 26 mai à des débrayages importants qui ont été suivis par tous les ouvriers, ce dont nous nous félicitons. A l'approche des négociations salariales (NAO), la direction devra s'en souvenir...

Devant l'entêtement du gouvernement, nous nous préparons aux meilleures conditions pour pouvoir participer massivement à la grande manifestation nationale qui se déroulera :

**mardi 14 juin 2016**  
au départ de la place d'Italie à Paris (13<sup>e</sup>)

Nous vous communiquerons rapidement nos propositions pour cette nouvelle journée de lutte.

Paris, le 6 juin 2016